



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

INVITATION PRESSE

Paris, le 11 juin 2025
N°582

20 ans du label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV)

[Webinaire de présentation du label](#)

Jeudi 12 juin de 18h30 à 19h40

Véronique Louwagie, ministre déléguée chargée du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes entreprises et de l'Économie sociale et solidaire et la **Direction Générale des Entreprises** présenteront le [label](#) et les [modalités de candidature](#). Des entreprises déjà labellisées viendront témoigner du prestige que leur a apporté ce label.

Suivez le webinaire en direct ici :

[20 ans du label « Entreprise du patrimoine vivant » \(EPV\) | Direction générale des Entreprises](#)

ou sur le compte LinkedIn du [ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique](#)

Créé en 2005, le label « [Entreprise du Patrimoine Vivant](#) » (EPV) est un label de l'État mis en place pour distinguer des entreprises françaises artisanales et industrielles aux savoir-faire rares et d'exception.

Attribué pour une période de cinq ans, le label « Entreprise du Patrimoine Vivant » rassemble des fabricants attachés à la haute performance de leur métier et de leurs produits. Plus de 1 000 entreprises sont labellisées sur l'ensemble du territoire.

Contacts presse :

Cabinet de Véronique Louwagie : presse.mdc@cabinets.finances.gouv.fr – 01 53 18 46 94

Direction générale des Entreprises : presse.dge@finances.gouv.fr – 01 44 97 04 49

Bureau de presse de Bercy : presse.bercy@finances.gouv.fr – 01 53 18 33 80